

Philippe Meirieu Tête de liste régionale Europe Ecologie Rhône-Alpes 4 rue Imbert Colomès 69001 LYON

Une action forte sur l'environnement pour protéger notre santé

Lyon, le 24 février 2010

Mesdames, Messieurs

J'ai pris connaissance avec le plus vif intérêt du problème de santé publique dont vous faites état, au sujet de l'allergie au pollen d'ambroisie, dans le cadre des élections régionales pour lesquelles je suis tête de liste d'Europe Ecologie en Rhône-Alpes.

Pour l'ensemble du rassemblement d'hommes et de femmes qui porte les couleurs de l'écologie dans notre Région, je tiens à souligner le profond accord que nous avons avec votre vision globale des possibles qui sont face à la Région dans les années qui viennent en matière de nécessaire protection de l'environnement au service de la santé des Rhônalpins.

La question du développement de l'ambroisie que vous évoquez, est fortement liée à l'aménagement urbain, tel qu'il a été pratiqué ces dernières années. Au lieu d'anticiper le développement de ce type d'allergie, les politiques d'aménagement du territoire se sont trop souvent traduites par de l'étalement urbain et la réduction progressive des terrains agricoles.

La Région ayant une vraie capacité d'impulsion en matière d'aménagement du territoire, nous inverserons cette tendance en introduisant une éco-conditionnalité des aides dans ce domaine et en développant une biotrame reliant l'ensemble des territoires ; trame qui devra progressivement être opposable aux différents documents d'urbanisme.

Par ailleurs, la Région conditionnera ses aides pour les quartiers en renouvellement urbain, à l'intégration de Maisons de Santé s'engageant dans un projet de prévention en santé publique.

Afin de développer les espaces respectueux de notre environnement, nous ferons aboutir les projets de parcs naturels régionaux des Baronnies, des Boucles du Rhône et nous créerons un nouveau Parc dans les Dombes.

Lorsque nous serons à la tête de l'exécutif de la Région Rhône-Alpes, nous ne manquerons pas également d'augmenter les moyens accordés aux associations qui pratiquent l'arrachage de l'ambroisie ou se battent pour son élimination.

Nous devrons aussi sensibiliser la population à cette question, afin non seulement de prévenir les Rhônalpins des gênes provoquées par l'ambroisie, mais aussi de développer davantage l'éducation à la santé, sujet auquel je suis particulièrement attaché dans le cadre de mes futures responsabilités.

A ce titre, les centres d'information coordonnés que nous proposons dans notre programme, pourraient, outre l'information sur les pollutions environnementales, porter à la connaissance des citoyens les allergies comme celle liée à l'ambroisie et auxquels ils peuvent être confrontés sur notre territoire.

Dans le domaine de la recherche et de l'innovation, le schéma d'enseignement supérieur et de recherche que nous proposons veillera à intégrer la question des allergies, et notamment celles liées à l'ambroisie.

Nous établirons aussi un partenariat avec les universités et leurs composantes IUFM, dans le domaine de la formation professionnelle des futurs enseignants, pour le domaine spécifique de la formation à l'éducation à la santé, afin que ces derniers puissent transmettre cette culture d'éducation à la santé, que nous avons à cœur d'impulser au cours de notre mandat.

Notre volonté de pouvoir mettre en œuvre ensemble ce programme à la tête de la Région Rhône-Alpes est plus forte que jamais. Nous sommes prêts. Nous vous donnons rendez-vous dès le lendemain de ces élections.

Veuillez recevoir, Madame, Monsieur, l'assurance de ma plus haute considération.

Philippe MEIRIEU

phja nein: en